

CONTRAT D'ENGAGEMENT FINANCIER

P1 - Année scolaire 2020/2021

Nom et Prénom de l'étudiant(e) :

Payeur(s) : (cochez la case)

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Etudiant	<input type="checkbox"/> Autre tiers ou autre financement :
Parents	<i>Si plusieurs payeurs, merci de préciser le(s) nom(s) et la répartition des frais</i>			

Les frais de dossier s'élèvent à 520 € (un seul versement pour les 3 années).
Ils sont à régler par virement **à l'inscription** en précisant vos nom et prénom
sur le compte suivant :

IBAN : FR76 3007 6029 0311 0202 0020 151 - BIC : NORDFRPP

Les droits de scolarité s'élèvent à 9 320 €. Plusieurs modes de règlement vous sont
proposés : (cochez la case correspondant au règlement choisi)

Règlement en 1 fois avec escompte de 1,5% :

➤ un prélèvement de 9 180 € le 14 septembre 2020

Règlement trimestriel :

➤ 3 110 € à l'inscription **par virement**

➤ un prélèvement de 3 110 € le 7 décembre 2020

➤ un prélèvement de 3 100 € le 8 mars 2021

Règlement mensuel :

➤ 10 prélèvements de 932 € de septembre 2020 à juin 2021 (le 10 du mois)

Merci de remplir le mandat de prélèvement ci-après et d'y joindre un RIB

L'admission de l'étudiant(e) suppose l'acceptation pleine et entière des conditions financières ci-dessus. Les signataires s'engagent à les respecter.

Tout non-paiement sera assimilé à un abandon des études.

Une facture récapitulative reprenant le mode de règlement choisi et la scolarité annuelle vous sera envoyée courant septembre.

Fait à Le Signature(s) :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez IKPO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions d'IKPO.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

<u>Référence unique du mandat</u> : (à remplir par IKPO) -----		<u>Identifiant créancier SEPA</u> : FR49854511676
	<u>Débiteur</u>	<u>Créancier</u>
Nom – Prénom Adresse CP - Ville	IKPO 10 rue St JB de la Salle 59000 - LILLE

IBAN

BIC

Type de paiement : Récurrent

Fait à, le Signature :

NB : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Merci de bien vouloir agraffer un RIB